



RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUÉS SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE MOIS DE MARS 2025

Au 31 mars 2025, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de février, une infime augmentation de l'effectif et de la masse salariale. Elle fait état d'un montant de **trois milliards sept vingt et un millions sept cent sept mille treize & 25 /100** Gourdes (**3, 721, 707,013.25**) pour **100 697** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **92 742** employés dont **27 865 femmes**, soit **30.04 %**. Le paiement bancaire est passé de **28.25** à **28.22%**, ce qui représente une diminution de **0.03 %**. Le paiement par chèque est constaté au MDE (particulièrement au SNGRS), à la PNH et la FADH, au MHAVE, au MENFP, au MJSAC, au Sénat, à la CSCCA et l'OPC.

Au cours du mois de mars, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) ont généré cent soixante-dix-sept (**177**) nouveaux postes occupés par **29** femmes et **148** hommes pour un montant de **huit millions neuf cent soixante-huit mille cinq cent quatre-vingt-quinze & 00/100** Gourdes (**8,968,595.00**). Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de **cent quarante (140)** employés dont **58** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élève à **cinq millions neuf cent cinquante-six mille huit cent & 00/100** Gourdes (**5, 956,800.00**)

Par rapport au mois de mars 2024, une baisse de **quatre mille neuf cent sept (4907)** emplois et de **cent quatre-vingt-un millions trois cent vingt-six mille trois cent soixante-huit** Gourdes et **34/100 (181, 326,368.34)** est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.





Pour le mois de mars 2024, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), avaient donné lieu, à vingt et un (21) nouveaux postes occupés par 10 femmes et 11 hommes pour un montant de **neuf cent vingt-neuf mille deux cent & 00/100 Gourdes (929,200.00)**. Quant aux mouvements de cessation, ils concernaient un effectif de sept cent vingt-quatre (724) employés dont 175 femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élevait à **trente et un millions sept cent soixante-douze mille deux cent soixante-six & 67/100 Gourdes (31, 772,266.67)**.

Les mouvements affectant les institutions les plus impactées sont réparties ci-dessous par catégorie, sexe, et tranche d'âge. Ceux qui ont modifié la feuille de paie pour la période en cours sont les cessations dont les principaux motifs sont les abandons de poste.

